



NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

COMMENT S'IMPLIQUER

INTERVENIR

Les parties intéressées peuvent demander à intervenir dans la procédure. Cela implique le dépôt de demandes de renseignements écrits, le dépôt de preuves, la réponse aux demandes de renseignements et la participation aux motions et aux audiences.



LETTRES DE COMMENTAIRES

Ceux qui n'interviennent pas dans une audience peuvent soumettre des lettres de commentaires à la Commission pour examen relativement à la demande.

FORUM PUBLIC

La Commission peut fixer une date pour un forum public pour ceux qui souhaitent faire des commentaires oraux. Les commentaires sont considérés par la Commission.



OBSERVER

Les éléments de preuve et les documents connexes contenus dans une demande sont accessibles au public sur le site Web de la Commission, sous réserve de toute demande de confidentialité. Les transcriptions des audiences sont également disponibles sur le site Web. Les membres du public peuvent assister à une audience, soit en personne ou virtuellement.

Pour plus d'informations :
www.cespnb.ca